



Clermont-Ferrand, le 29 Août 2019

Jean-Yves DELER
IA-IPR de Sciences économiques et sociales
à
mesdames et messieurs les professeurs de sciences économiques et sociales

Objet : lettre de rentrée 2019.

Madame, monsieur, cher(e) collègue

Je souhaite la bienvenue aux professeurs arrivés récemment dans notre académie et adresse par ailleurs tous mes encouragements aux collègues engagés dans la préparation des concours internes 2020. Je remercie aussi les professeurs qui ont participé aux corrections de la session 2019 du baccalauréat et fait preuve d'une mansuétude de bon aloi, parfaitement compatible avec l'exigence et le souci d'excellence dont vous faites preuve durant l'année. A tous, enfin, je souhaite une excellente rentrée.

Cette année de transition, qui vous amènera à préparer vos élèves de Terminale à la dernière session du baccalauréat ES, tout en préparant vos classes de Première aux nouvelles épreuves d'un diplôme profondément remanié, en abordant notamment de nouvelles problématiques et questions, sera chargée. La réforme du baccalauréat était nécessaire et je reste convaincu qu'à terme, la place de notre discipline au sein du lycée en sera renforcée : les choix de spécialité opérés par les élèves pour la rentrée 2019, guidés par un certain conformisme, n'ont pas vocation à être pérennisés. Il n'en demeure pas moins que tout changement est générateur d'inquiétudes légitimes et d'inconfort. Je reste donc à votre disposition pour vous accompagner durant cet important moment de transition.

Ressources pédagogiques.

Le surcroît de travail que vous allez connaître cette année doit vous amener à ménager vos efforts. Faute d'annales disponibles, je vous invite ainsi à sonder les sites disciplinaires des différentes académies afin d'y récupérer des propositions de sujets des épreuves communes de contrôle continu (E3C) que subiront en mai 2020 ceux de vos élèves de Première qui abandonneront la spécialité SES à la rentrée prochaine. Vous trouverez par ailleurs sur ces mêmes sites des propositions de séances, exercices... susceptibles de vous faciliter la tâche.

Les travaux du groupe académique de production de ressources ont, notamment, porté cette année sur la construction de cours relatifs au nouveau programme de classe de Première. Les chapitres suivants ont été traités :

- Comment un marché concurrentiel fonctionne-t-il ?
- Comment les marchés imparfaitement concurrentiels fonctionnent-ils ?
- Comment la socialisation contribue-t-elle à expliquer les différences de comportement des individus ?
- Comment se construisent et évoluent les liens sociaux ?
- Quels sont les processus sociaux qui contribuent à la déviance ?
- Voter : une affaire individuelle ou collective ?
- Comment l'assurance et la protection sociale contribuent-elles à la gestion des risques dans les sociétés développées ?
- Comment les entreprises sont-elles organisées et gouvernées ?



Pour chaque chapitre, un plan de cours est proposé, accompagné d'un certain nombre de ressources à exploiter (documents, références de documents à retrouver dans les nouveaux manuels, exercices, schémas, synthèses, etc.). Afin d'aider les collègues dans la construction de leurs cours, une colonne intitulée « notions associées possibles » a été volontairement ajoutée dans le tableau de présentation du programme officiel au début de chaque chapitre. Ces travaux, dont je remercie chaleureusement les auteurs, sont à votre disposition sur le site disciplinaire de notre académie.

Les fiches Eduscol consacrées aux nouveaux programmes de Seconde et de Première devraient, enfin, être disponibles à la mi-octobre sur le site du Ministère. En cette année charnière, il me semble donc particulièrement nécessaire de mutualiser vos efforts. J'informe à ce propos nos collègues enseignant en classe européenne que le programme de Terminale demeure inchangé en DNL.

Evaluation des élèves aux épreuves E3C

C'est vous qui choisirez les questions du programme sur lesquelles certains de vos élèves de Première seront évalués au printemps prochain. *Il est donc impératif que l'équipe de SES de chaque établissement s'entende dès le début de l'année sur les thèmes du programme qui seront traités entre la rentrée et la date d'examen, qui sera bien antérieure à celle de la fin des cours* (chaque professeur restant par ailleurs totalement libre de sa progression une fois la liste de ces questions arrêtée collégialement). Le Ministère précise que les modalités d'organisation pratique des épreuves communes de contrôle continu (E3C) relèvent de chaque établissement scolaire et que les copies, anonymes, seront corrigées par d'autres professeurs que ceux des élèves. Aussi, et en attendant publication de la note de service spécifique promise par la rue de Grenelle, je vous suggère d'adopter le protocole suivant dans vos établissements :

-après avoir arrêté les thèmes du programme qui seront traités à la date de l'examen, l'équipe pédagogique peut proposer à son chef d'établissement trois sujets, choisis dans la banque nationale d'épreuves, à charge pour le proviseur de déterminer de manière confidentielle quel sera le sujet définitif que traiteront les élèves. Ce travail de sélection sera quelque peu fastidieux : à la différence des comprimés de benzodiazépines, les sujets de la banque seront en effet non sécables. Ils devraient être consultables en novembre prochain sur le site du Ministère.

-lorsque la taille de l'équipe pédagogique ne permettra pas de garantir l'anonymat des élèves *et/ou celui du correcteur*, il me semble raisonnable de proposer au chef d'établissement, seul habilité à décider de l'organisation des épreuves et des corrections, de procéder à un échange de copies entre deux lycées d'un même bassin.

-en l'absence d'harmonisation au niveau académique, celle-ci se fera informellement, entre les professeurs correcteurs d'un même établissement.

Plan académique de formation

Deux journées de formation, consacrées aux nouveaux programmes et aux nouvelles épreuves du baccalauréat sont prévues au printemps prochain, selon le format des réunions de 2019. Elles seront l'occasion de partager vos retours d'expérience sur la mise en oeuvre de l'an 1 de la réforme.. et de préparer l'an 2! Elles se tiendront :

Mercredi 15 avril 2020 : collègues de l'Allier et du Puy de Dôme.

Mercredi 6 mai : collègues du Cantal, de la Haute Loire et du sud PdD

Notre désormais traditionnelle journée disciplinaire se tiendra quant à elle sur Clermont, jeudi 11 juin 2020. Sauf annulation intempestive, Stéphane Beaud s'est engagé à venir nous parler de son dernier ouvrage, et Laurent Bonelli,



Maitre de conférences à Paris -Nanterre, traitera du processus de radicalisation chez les jeunes adultes.

Je rappelle enfin aux candidats à l'agrégation interne qu'ils pourront subir des oraux blancs dans les conditions du concours en cas d'admissibilité. La DIFOR prendra en effet en charge leurs frais de déplacement et de séjour sur Clermont où seront organisés ces galops.

En cette veille d'une rentrée riche en changement, je vous réitère ma constante volonté d'écoute et d'accompagnement. Excellente reprise à tous.